

Mardi 6 mars 2012

dossier de presse

Présentation du projet de restructuration du collège Jules Ferry de Roanne

par **Gilles Artigues**, Vice-président du Conseil général de la Loire en charge de l'Éducation

Les travaux envisagés au collège Jules Ferry de Roanne	2
Les objectifs	2
Le calendrier et le coût de l'opération	3
L'action et les objectifs du Conseil général de la Loire en matière de travaux dans	s les
collèges	3
Assurer la sécurité des personnes et des biens	3
Poursuivre les constructions et les restructurations des établissements de la Loire	3
Améliorer les demi-pensions pour sécuriser l'alimentation des collégiens et améliorer l'accueil	4
Rendre les établissements accessibles	4
Intégrer le dévelonnement durable	

CONTACT PRESSE:
Pierre CHAPPEL
① 04 77 48 42 38
06 21 12 25 47
pierre.chappel@cg42.fr

Les travaux envisagés au collège Jules Ferry de Roanne

Les caractéristiques principales de l'opération envisagée au collège Jules Ferry de Roanne sont les suivantes :

- Effectifs prévisionnels du collège : accueil de 700 élèves avec possibilité d'extension future à 800 élèves
- Demi-pension : capacité de production de 400 repas
- SHON: 7500 à 8000 m² de SHON

Ce programme prévoit notamment :

- La désaffectation de l'usage scolaire de certains bâtiments dont la maison de maître
- La démolition d'une partie des bâtiments existants et une réorganisation complète des bâtiments conservés (bâtiment galerie, bâtiment Simone Weil)
- La création d'une salle polyvalente
- La mise en accessibilité du gymnase
- L'aménagement d'un espace de sports extérieur

Les objectifs

Ils sont au nombre de quatre :

- Recréer un établissement fonctionnel avec des bâtiments esthétiques et évolutifs
- Utiliser le bois comme élément de construction et comme énergie renouvelable
- Limiter les consommations d'énergie et d'eau
- Privilégier les modes doux

Le calendrier et le coût de l'opération

Le coût opération s'élève à près de 15,5 M€ TTC. Le montant des travaux devrait être de 10,6 M€ HT.

Les études se dérouleront en 2012 et les travaux pourraient débuter à l'été 2013.

Pendant les travaux de la demi-pension, les élèves seront transportés en car au collège Les Etines au Coteau pour prendre leur repas.

L'action et les objectifs du Conseil général de la Loire en matière de travaux dans les collèges

Dans un contexte d'optimisation des dépenses publiques, l'action du Conseil général de la Loire relative aux travaux dans ses collèges publics, dont le budget s'élève à près de 10 millions d'euros en 2012, se décline selon cinq axes majeurs :

Assurer la sécurité des personnes et des biens

Grâce aux investissements réalisés par le Conseil général de la Loire, les principaux travaux de mise en sécurité incendie et électrique sont terminés. Les travaux futurs portent désormais sur :

- la rénovation des systèmes d'alarme incendie les plus anciens (4 établissements en 2012) ;
- les levées de réserves liées aux contrôles périodiques des installations électriques, de gaz, de désenfumage, d'alarme incendie...;
- des interventions d'urgence non prévisibles.

Poursuivre les constructions et les restructurations des établissements de la Loire

Un certain nombre d'opérations de constructions et de réhabilitations lourdes viennent de s'achever et d'autres sont en cours de réalisation :

- des opérations achevées fin 2011 : restructuration de la demi-pension au collège Pierre et Marie Curie à La Talaudière, restructuration du collège François Truffaut à Rive-de-Gier et fin de la restructuration du collège Mario Meunier de Montbrison;
- des opérations dont les travaux sont en cours : construction du collège de Veauche ;

 Outre la restructuration du collège Jules Ferry à Roanne, d'autres opérations sont en cours d'études (ex. collège Honoré d'Urfé à St Etienne).

Améliorer les demi-pensions pour sécuriser l'alimentation des collégiens et améliorer l'accueil

Les études et travaux de rénovation des demi-pensions se poursuivent à :

- * Le Coteau par la restructuration de la demi-pension (démarrage des travaux);
- * Unieux, St Etienne (Puits de la Loire), Bourg-Argental (études).

Rendre les établissements accessibles

Aujourd'hui, 33 des 47 collèges ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite, soit 70 % (hors collèges inclus dans les cités mixtes gérées par la Région) des établissements.

En 2012, d'autres travaux d'amélioration de l'accessibilité vont débuter au collège les Etines au Coteau (en lien avec l'opération demi-pension) et au collège Papire Masson à Saint-Germain-Laval alors que les études pour l'amélioration de l'accessibilité des collèges de Bourg-Argental et de Saint-Bonnet-le-Château vont se poursuivre.

Intégrer le développement durable

Cette intégration du développement durable va notamment se concrétiser avec la livraison du nouveau collège de Veauche, avec un projet exemplaire:

- intégrant fortement le bois (comme matériau de construction et combustible);
- à faible consommation énergétique (29 kWh/an/m²);
- avec récupération des eaux de toiture pour les usages sanitaires ;
- mettant en œuvre 360 m² de panneaux photovoltaïques représentant 1/3 de la future consommation d'électricité du bâtiment.

La politique énergétique 2012 portera, en lien avec la mise en place du PCET (Plan Climat Énergie Territorial) sur :

 la fin des travaux de réfection du chauffage au collège Jules Vallès de Saint-Etienne suite à son raccordement en 2011 sur le réseau de chaleur municipal;

- le renforcement de l'isolation des toitures lors des réfections d'étanchéité (collège Ennemond Richard à Saint-Chamond) ;
- la réfection du chauffage aux collèges Charles Exbrayat à la Grand-Croix et Anne Frank à Saint-Just-Saint-Rambert ;
- l'objectif, inclus dans la phase programmation du collège Jules Ferry à Roanne, de minimiser les futures consommations d'énergie dans le fonctionnement (études en 2012)